



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000734

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Arts plastiques

Présentation de la mention

La licence Arts plastiques de l'Université Rennes 2 est une formation généraliste affirmée qui propose un parcours unique axé sur l'acquisition d'une double compétence : plastique (expérimentation et réalisation), et théorique (histoire de l'art, esthétique, sciences humaines appliquées à l'œuvre d'art). L'articulation de ces deux compétences est au cœur du projet pédagogique. Cette licence est ouverte à tous les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Les objectifs professionnels concernent les métiers de l'art (artiste, concepteur-créateur dans divers champs professionnels), les métiers de la culture (médiation culturelle) et les métiers de l'enseignement (tous niveaux).

Le contexte est celui d'une université offrant une formation complète dans les champs artistiques (arts plastiques, arts du spectacle, musique et musicologie) ainsi que dans le domaine des langues, des lettres, de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Une licence professionnelle est accessible en troisième année et plusieurs masters permettent la poursuite des études (en arts plastiques, arts et technologies numériques, création de produits multimédias, métiers de l'enseignement, métiers et arts de l'exposition, histoire et critique des arts).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	350
Nombre d'inscrits en L2	110
Nombre d'inscrits en L3	146
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	3 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	9,6 %
% de réussite en 3 ans	32 %
% de réussite en 5 ans	38 %
% de poursuite des études en master ou dans une école (après 6 mois)	82 %
% d'insertion professionnelle (après 18 mois)	30 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'un bon projet pédagogique qui propose une articulation convaincante entre les enseignements théoriques et pratiques.

Les dispositifs d'aide à la réussite, mis en place de façon globale par l'Université Rennes 2, sont bien pensés (méthodologies disciplinaire et générale, initiation à une seconde discipline favorisant la réorientation, information pré-professionnelles, tutorat), mais leur efficacité n'apparaît pas suffisamment dans le dossier relatif à la mention, comme le montre une déperdition importante d'étudiants entre L1 et L2.

La double compétence acquise est propre à offrir aux étudiants un vaste choix dans la poursuite des études ainsi que des débouchés professionnels nombreux et diversifiés. Pour l'instant, les résultats de l'insertion professionnelle ne sont pas convaincants sur le volet des activités proprement plastiques.

On note que le dossier, lacunaire, est assez mal organisé au niveau des relations entre la maquette, la fiche d'auto-évaluation et le document de politique générale de l'Université, et que cela n'a pas favorisé l'exercice de l'expertise, probablement au détriment de la formation.

- Points forts :

- La position de la licence Arts plastiques sur le plan régional (seule formation universitaire en arts plastiques dans le Grand Ouest), au cœur d'une université riche en formations artistiques, est un atout.
- La formation généraliste fondée sur l'articulation entre théorie et pratique est bien construite.
- La politique de formation pré-professionnelle, à travers deux UE spécialisées, est satisfaisante.
- Des intervenants sont recrutés dans le cadre d'une résidence d'artistes (on aurait aimé davantage de précisions sur l'organisation de cette résidence, qui constitue un apport intéressant).

- Points faibles :

- La mention n'exploite pas suffisamment, en termes d'échanges, voire de mutualisation, la cohabitation au sein de Rennes 2 avec les licences Arts du Spectacle, Musique et musicologie, Histoire de l'art et archéologie.
- L'insertion professionnelle effective est décevante en ce qui concerne l'activité proprement artistique et plus généralement les activités professionnelles de créateur-concepteur. La fiche d'auto-évaluation souligne des difficultés en matière d'équipement technique et un défaut d'encadrement au regard du nombre croissant d'étudiants, qui en est sans doute la cause, car la place des ateliers dans le projet pédagogique est importante.
- Le rayonnement, les partenariats, la mobilité à l'échelle nationale et internationale apparaissent un peu limités.
- Un des points faibles concerne, non la formation elle-même, mais la constitution du dossier remis à l'AERES : lacunes, intitulés trop généraux des enseignements, utilisation ambiguë de la fiche d'auto-évaluation. On s'interroge sur le pourcentage d'abandon indiqué (9,6 %), au regard de la baisse des effectifs entre L1 et L2 (de 350 à 110), qui ne fait pas l'objet d'un commentaire explicatif.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

La mention devrait développer davantage les moyens dont disposent les pratiques d'atelier, afin d'assurer une formation proprement plastique plus performante, et partant, de meilleurs débouchés aux plasticiens.

Elle devrait s'attacher à développer les partenariats à l'échelle nationale et la mobilité internationale des étudiants.

Elle pourrait profiter davantage de son environnement universitaire, à savoir les autres licences de pratiques et théories des arts.

Une plus grande attention à l'articulation entre les différentes pièces du dossier remis à l'AERES, ainsi qu'une plus grande précision dans les intitulés des enseignements seraient souhaitables.